

Newsmail d'octobre 2024

Madame, Monsieur,

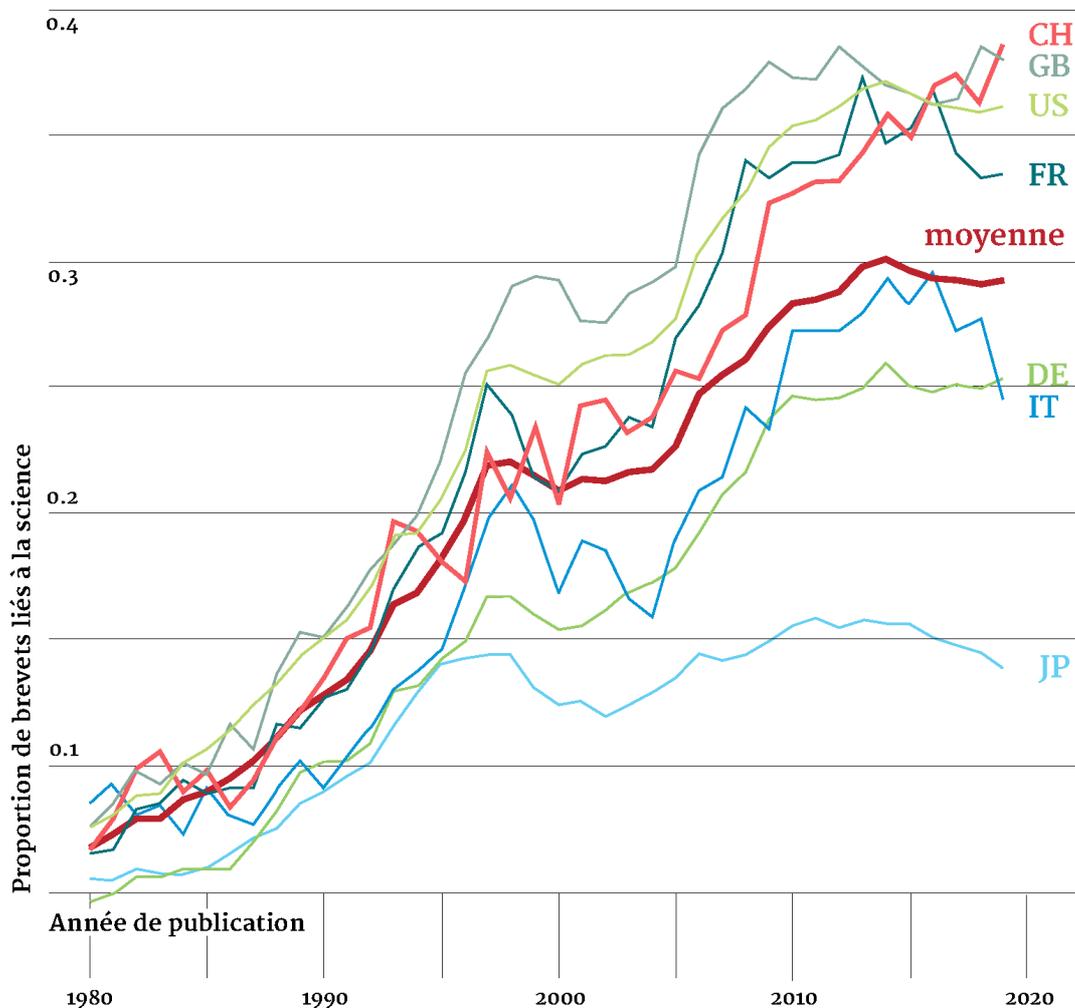
L'Office fédéral de la statistique a publié les prévisions de croissance des effectifs d'étudiant-es dans les hautes écoles suisses. Alors que la croissance a été de 2% par an au cours des vingt dernières années et qu'elle s'est stabilisée au début de cette décennie, une augmentation marquée des effectifs est attendue à partir de 2025. Ainsi, d'ici 2033, nos universités, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques formeront en moyenne environ 18% d'étudiantes et d'étudiants supplémentaires par rapport à aujourd'hui. Au regard de la pénurie persistante de main-d'œuvre qualifiée, cette évolution est réjouissante. Dans de nombreuses branches, la main-d'œuvre hautement qualifiée fait défaut, de sorte que la Suisse est tributaire des spécialistes venus de l'étranger. Sachant que le Conseil fédéral prévoit des mesures d'économie drastiques dans le domaine des hautes écoles à partir de 2026, la croissance prévue du nombre d'étudiant-es est toutefois préoccupante. Si la Confédération et les Cantons ne mettent pas de moyens financiers suffisants à leur disposition, les hautes écoles suisses ne pourront pas faire face à cette hausse d'effectifs sans sacrifier la qualité de l'enseignement.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

La contribution de la science à l'innovation s'intensifie



Source : Dragan Filimonovic et Christian Rutzer | CIEB Université de Bâle

La recherche scientifique fondamentale occupe une place croissante dans le processus d'innovation. C'est ce qui découle d'une **analyse** menée au sein du Center for International Economics and Business (CIEB) de l'Université de Bâle. Depuis les années 1980, la part des brevets reposant sur des découvertes scientifiques a considérablement augmenté. Parmi les pays étudiés, la Suisse se distingue par la plus forte proportion de brevets basés sur la science, suivie par le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Selon les auteurs de l'évaluation scientifique, la Suisse est positionnée en tête de ce classement grâce au dynamisme de son secteur des sciences de la vie. L'analyse montre également que seulement 7% des brevets délivrés par le Bureau américain des brevets et des marques de commerce (USPTO) dans le monde au début des années 1980 citaient au moins un article scientifique, contre 30% au cours de la dernière décennie. Selon l'analyse, les brevets étroitement liés à la recherche scientifique se classent parmi les 10% les plus cités au monde pour une année et une technologie en particulier. En outre, ces brevets ont davantage de chances d'être considérés comme des innovations majeures.

ACTUALITES DU MOIS

Un programme de travail 2024-2027 avec de nouvelles priorités

Le Conseil suisse de la science (CSS) a publié son programme de travail pour les années 2024-2027. L'accent est mis sur l'intelligence artificielle, le changement climatique, le rôle des hautes écoles spécialisées et les bibliothèques de recherche. Le CSS conseille le Conseil fédéral pour les questions relevant de la politique de la formation, de la recherche et de l'innovation.

[Lire plus»](#)

25.10.2024 | Relève académique

Forte hausse attendue du nombre d'étudiant-es

Au cours des dix prochaines années (2024-2033), le nombre d'apprenant-es et d'étudiant-es dans toutes les filières de formation post-obligatoire devrait fortement augmenter pour des raisons démographiques. C'est ce qui ressort d'un scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'OFS prévoit une croissance de 18% pour les hautes écoles universitaires, pédagogiques et spécialisées. Cela correspond à une augmentation du nombre d'étudiants, passant de 276'000 (en 2024) à 326'000 (en 2033). Pour les hautes écoles pédagogiques, l'OFS prévoit même une augmentation de 25% jusqu'en 2033.

[Lire plus »](#)

24.10.2024 | Parcours de formation

La formation professionnelle initiale reste la voie la plus prisée

Selon les estimations du baromètre des transitions, la voie de la formation professionnelle initiale reste la voie la plus prisée après l'école obligatoire. Le baromètre reflète la situation actuelle et les tendances à l'interface entre l'école obligatoire et le degré secondaire II. À l'été 2024, près de 89'000 jeunes ont terminé leur scolarité obligatoire. 45 % des enquêté-es ont directement commencé une formation professionnelle initiale après l'obtention de leur diplôme. Un tiers des diplômé-es a choisi une formation générale, dont 70 % dans une école de maturité gymnasiale et 30 % dans une école de culture générale. 21 % des jeunes ont opté pour une solution intermédiaire. Le baromètre des transitions est réalisé deux fois par an par gfs.bern sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

[Lire plus»](#)

Déficit de financement attendu de 900 millions de francs

Selon une seconde extrapolation, la Confédération table sur un déficit de financement de 900 millions de francs pour l'exercice en cours. Le déficit attendu devrait ainsi être moins élevé que ne le prévoyaient l'extrapolation de juin (-1,6 milliard) et le budget 2024 (-2,6 milliards). Cette amélioration est due à des dépenses moindres et au report à l'année prochaine du versement de l'apport extraordinaire en capital destiné aux CFF.

[Lire plus»](#)

22.10.2024 | SWEETER

La CEATE-N maintient l'harmonisation avec le Message FRI

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) souhaite harmoniser la périodicité et le montant de la contribution destinée à l'instrument d'encouragement de la recherche SWEETER (Swiss Research for the Energy Transition and Emissions Reduction) avec le Message relatif à la l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028). Elle se prononce en faveur d'une période de crédit allant jusqu'en 2028 et d'un crédit de 35,6 millions de francs. La décision a été prise par 13 voix contre 10 et une abstention. Une minorité de la CEATE-N souhaite maintenir le crédit d'engagement de 106,8 millions de francs pour les années 2025-2036, comme proposé par le Conseil fédéral. Lors de la session d'automne, les deux Chambres étaient divisées : le Conseil national a demandé une harmonisation de la durée de l'instrument d'encouragement avec le Message FRI 2025-2028 et une réduction proportionnelle du montant du crédit, tandis que le Conseil des Etats a soutenu la proposition du Conseil fédéral. Les deux Chambres débattront à nouveau de cet objet lors de la session d'hiver.

[Lire plus»](#)

16.10.2024 | Culture d'OGM

La CSEC-E soutient la prolongation du moratoire sur le génie génétique jusqu'à fin 2027

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) soutient la prolongation de deux ans du moratoire sur le génie génétique, soit jusqu'à fin 2027. L'administration a informé la CSEC-E du projet de loi spéciale sur la réglementation des nouvelles techniques de sélection végétale. Compte tenu d'un possible vide juridique après l'expiration du moratoire sur le génie génétique à la fin de 2025, la CSEC-E a donné suite à l'initiative parlementaire de sa commission sœur au Conseil national pour la prolongation du moratoire existant par 11 voix contre 1. Celle-ci reçoit donc le mandat d'élaborer un projet de loi pour prolonger le moratoire.

08.10.2024 | THE-Ranking 2025

Douze hautes écoles suisses parmi les meilleures au monde

Douze hautes écoles suisses figurent dans le classement Times Higher Education (THE) pour l'année 2025. Dans le top 100, se classent une nouvelle fois l'EPF de Zurich, qui, avec sa 11ème place, défend pour la troisième fois consécutive sa position de meilleure haute école d'Europe continentale, suivie de l'EPF de Lausanne à la 32ème place. Dans le top 200, on retrouve les universités de Berne (104), de Bâle (126), de Lausanne (134) et de Genève (171). Suivent l'Université de la Suisse italienne, qui se classe entre les places 301-350, ainsi que les universités de Saint-Gall (351-400), de Fribourg (401-500) et de Neuchâtel (501-600). La Haute école spécialisée de Zurich se classe entre les places 1001, et 1200 et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale entre les places 1201 et 1500. L'Université de Zurich, qui occupait la 80ème place en 2024, a choisi de ne pas participer au classement THE 2025.

[Lire plus»](#)

03.10.2024 | Domaine des EPF

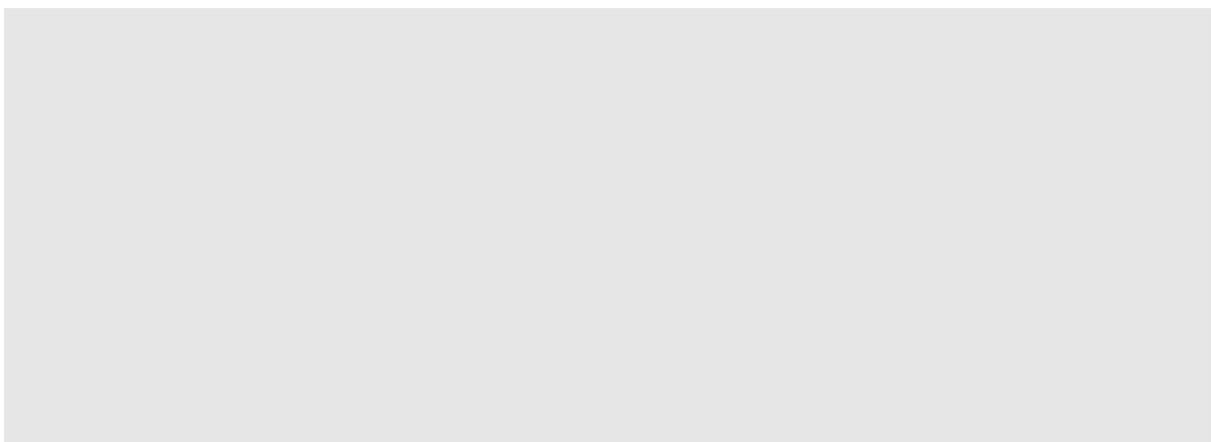
Les Ecoles polytechniques fédérales lancent un centre national de l'IA

L'EPFZ et l'EPFL renforcent leur collaboration dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) en créant le "Swiss National AI Institute" (SNAI). L'institut regroupe les ressources des deux hautes écoles et a pour objectif de faire progresser la recherche en IA. Avec le supercalculateur "Alps" et des puces à haute performance, le SNAI vise à développer le premier modèle de base suisse d'IA pour les langues.

[Lire plus»](#)

PUBLICATIONS RECENTES

MONITORING



Monitoring BFI-relevanter Geschäfte

Objekt	Titel	Art	Stadium	Verantwortliche
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

Objets du Parlement en lien avec le domaine FRI

Accédez à l'aperçu actuel du Réseau FUTURE.

[Lire plus »](#)

AGENDA

<p>05.11.2024 Berne</p> <p>Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)</p>	<p>11 - 13.11.2024 Berne</p> <p>Commission des Finances du Conseil du Conseil national (CdF-N)</p>
<p>14.11.2024 Berne</p> <p>Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)</p>	<p>18 - 20.11.2024 Berne</p> <p>Commission des Finances du Conseil des Etats (CdF-E)</p>

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .
 Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE
 Münsterergasse 64/66, 3011 Berne
 Tel. 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

4 novembre 2024
